



COMMUNIQUÉ

Une micropuce pour tous !



Une identification adéquate !

CONSIDERANT que L'ATTRIBUTION D'UNE RACE à un animal :

- 1) incite les instances gouvernementales à élaborer des **LOIS INAPPLICABLES, INEFFICACES, COÛTEUSES ET SURTOUT INJUSTES;**
- 2) n'est **PAS FIABLE** sans recours à des analyses génétiques et ne constitue pas une méthode d'identification de l'individu adéquate;
- 3) **N'AMÉLIORE EN RIEN LA SAINTE COHABITATION** entre les humains et les autres animaux;
- 4) incite à **NÉGLIGER LE RÔLE JOUÉ PAR L'ENVIRONNEMENT, LE CONDITIONNEMENT AINSI QUE LES CONDITIONS D'ÉLEVAGE ET DE REPRODUCTION DANS LE DÉVELOPPEMENT** du comportement d'un animal;
- 5) place le médecin vétérinaire devant des **DILEMMES ÉTHIQUES IMPORTANTS.**

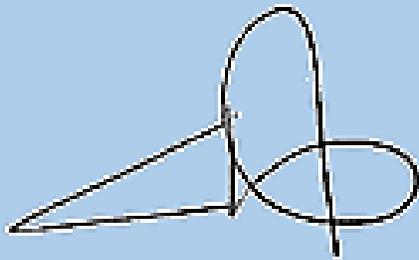
La Clinique Vétérinaire Rue Ontario inc. a décidé de **NE PLUS ATTRIBUER DE RACE AUX ANIMAUX DANS LEUR DOSSIER MEDICAL** et d'insister plutôt sur l'implantation de la micropuce comme moyen d'identification permanente en l'incluant dans le prix de ses procédures.

La mention de la race d'un chien pourrait néanmoins être incluses dans la section du dossier relative à l'identification de l'animal, si et seulement si, l'animal est dûment enregistré auprès d'un club canin reconnu conformément à la Loi fédérale sur la généalogie des animaux. Également, certaines mentions présomptives concernant un croisement probable avec certaines races pourraient figurer au dossier médical, si et seulement si, une condition médicale génétique peut y être attribuable.

Ainsi, afin d'identifier correctement et sans ambiguïté ses patients, **LA MICROPUCE SERA INCLUSE DANS LE PRIX DE TOUTE STÉRILISATION OU AUTRE PROCÉDURE CHIRURGICALE EFFECTUÉE À LA CLINIQUE.**

Il est donc entendu que, pour la Clinique Vétérinaire Rue Ontario inc., la micropuce constitue la voie de l'avenir pour les méthodes d'identification des animaux de compagnie et que les mesures réglementaires basées sur la notion de race ou de caractéristique morphologique représentent un recul majeur dans notre lutte pour le bien-être animal.

La Clinique Vétérinaire Rue Ontario inc. est fière de mettre en place cette nouvelle politique qui sera en vigueur à partir de janvier 2017. Nous invitons également tous les membres de la communauté vétérinaire ainsi que les municipalités à développer des politiques favorisant l'identification des animaux par micropuce et d'éviter la catégorisation des individus en fonction de leur apparence physique.



Dr Charles Rochette, médecin vétérinaire.